

SICTOM

VELAY PILAT

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 17 décembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Velay Pilat, également convoqués se sont réunis, à la salle Espace Plein Air (EPA) à La Versanne, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET.

Date de la convocation : le 11 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 26

Nombre de pouvoirs : 1

Présents :

CC Loire Semène : Daniel DURIEUX, David RABEYRIN (représentant Nadia ADJERIOU), Christian BLACHON, Guy ESCOFFIER, Bernard COLLIN, Frédéric GIRODET, Joseph BUGNAZET, Elisabeth ROYON

CC des Monts du Pilat : Didier PINOT, Jean François BERNE (représentant Sabine PARAT-MANZI), Caroline BERGERE, Michel CHARDON, Gilles MANCIER, Jean-Bernard FERNANDEZ, Michel GONNET, Philippe LAGNIET, Françoise DURIEU, Nicolas JOURJON, Jean Pierre BASTY, Denis THOUMY, Paul THIOLIERE, Gérard LINOSSIER, Michel MONTEUX, Raymonde DEYGAS

Haut Pays du Velay Communauté : Nicolas PEYRARD, Chantal POULY (représentant Jean-Michel POINAS)

Absents et ont donné pouvoir :

CC des Monts du Pilat :

Aurélie GRANGE donne pouvoir à Françoise DURIEU

Absents excusés :

CC Loire Semène : Bernard BOURGIE, Elisabeth MOULIN-ROYON, Fabrice TENDILLE, Patrice FRANC, Nadia ADJERIOU, Anne-Sophie BREYSSE, Edwige ODIN

CC des Monts du Pilat : Sabine PARAT-MANZI, Madjid BRIBI, Emeline RAPAUD, Françoise LECORNU, Pascal MARTEL, Stéphane EXBRAYAT, Lucile KROLL, Aurélie GRANGE, Sébastien GEORJON, Isabelle BAAS, Bernadette CORTIAL, Monique MARQUET, Sébastien LE GRIS, Laurent PEREZ, Pierre LETIEVANT, Danielle RANGER, Christian ROUCHOUZE

Haut Pays du Velay Communauté : Jean Michel POINAS

Participaient également :

Secrétaire de séance : Guy ESCOFFIER



VELAY PILAT

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION N° 2025_04_05

Objet : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2025

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

VU le tableau actuel des effectifs du SICTOM VELAY PILAT ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Monsieur le Président propose à l'assemblée les modifications suivantes :

- Suppression d'un poste d'Agent Technique, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste d'Agent Technique, filière Technique, à temps non-complet, 26 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste d'Agent Technique principal 1^{ère} classe, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste d'Agent Technique principal 1^{ère} classe, filière Technique, à temps non-complet, 28 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste de Rédacteur, filière Administratif, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste de Technicien, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste de Technicien principal 2^{ème} classe, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- Suppression d'un poste de Technicien principal 1^{ère} classe, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le Président ;
- **DECIDE** la suppression d'un poste d'Adjoint Technique, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- **DECIDE** la suppression d'un poste d'Adjoint Technique, filière Technique, à temps non-complet, 26 heures hebdomadaires ;
- **DECIDE** la suppression d'un poste d'Agent Technique principal 1^{ère} classe, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- **DECIDE** la suppression d'un poste d'Agent Technique principal 1^{ère} classe, filière Technique, à temps non-complet, 28 heures hebdomadaires ;
- **DECIDE** la suppression d'un poste de Rédacteur, filière Administratif, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;



VELAY PILAT

 REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
 SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

- **DECIDE** la suppression d'un poste de Technicien, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- **DECIDE** la suppression d'un poste de Technicien principal 2^{ème} classe, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- **DECIDE** la suppression d'un Technicien principal 1^{ère} classe, filière Technique, à temps complet, 35 heures hebdomadaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Monsieur le Président propose donc d'adopter le tableau des emplois suivant :

CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT.	EFFECTIF	EFFECTIF POURVU	TEMPS DE TRAVAIL	FONCTION
FILIERE ADMINISTRATIVE - TOTAL				4		
ATTACHE	Attaché	A	1	1 titulaire	35H	Directrice
REDACTEUR	Rédacteur	B	1	1 titulaire	35H	Gestionnaire RH / Finances
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif	C	1	1 titulaire (80 %)	35H	Assistante administrative
	Adjoint Administratif	C	1	1 titulaire	35H	Chargé de communication / Assistant Technique
FILIERE TECHNIQUE - TOTAL				25		
TECHNICIEN	Technicien	B	1	1 titulaire	35H	Resp. D'Exploitation
	Technicien	B	1	1 CDD	35H	Resp. De la collecte
ADJOINT TECHNIQUE	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	C	11	6 titulaires	35H	6 Chauffeurs-Ripeurs
				1 Non occupé		1 Chauffeur-Ripeur
				4 Titulaires		2 Ripeurs
				35H	1 Gardien de déchetterie	
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	C	3	30H	1 Gardien de déchetterie	
				2 Titulaires	35H	1 Chauffeur
				35H	1 Chauffeur	
				1 Non occupé	35H	1 Chauffeur
	Adjoint technique	C	9	1 titulaire	35H	1 Chauffeur-Ripeur
				1 Non occupé		1 Chauffeur-Ripeur
				2 titulaires		2 Ripeurs
				1 titulaire	30H	1 Gardien de déchetterie
				2 CDD	35H	2 Chauffeurs-Ripeurs
				1 CDD (80 %)	30H	1 Agent d'accueil ISDND
				1 CDD	5H	1 Agent d'entretien
TOTAL				29		

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- **DECIDE** d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures

SICTOM VELAY PILAT
 151 route de l'innovation
 ZI La Guitte - Le Font du Loup
 43240 SAINT JUST MALMONT
 Tel : 05 55 77 35 67
 email : accueil@sictom-velay-pilat.fr

A Saint-Just Malmont, pour copie conforme
 Le Président,
 Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-254300593-20251217-2025_04_05-DE
Reçu le 23/12/2025